



LE TRAIT D'UNION

Dispensé de timbrage
LONS LE SAUNIER—CTC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N°291
Février 2010

Directeur de Publication : Dominique BERNER
Mensuel imprimé par nos soins
Commission Paritaire 0609 S 05500
UD – UL – SYNDICATS- ISSN °0241 – 9505

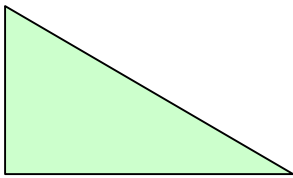
Prix : 0,15 €

DEPOSE LE 02/03/2010

**23 MARS 2010 :
EMPLOI, SALAIRES, RETRAITE,
AGISSONS !**

SOMMAIRE

- ✓ Pour une vraie politique industrielle
- ✓ Retraite
- ✓ 8 mars, journée de la Femme
- ✓ 23 mars : journée d'action
- ✓ Prochains stages
- ✓ Résultats d'élections - Les luttes
- ✓ Nos actions - UL Arbois
- ✓ Kankoihouki



4 mars : journée de mobilisation pour le développement de l'emploi et de l'industrie

La CGT porte depuis plusieurs années l'exigence d'une véritable politique industrielle dans notre pays. L'année 2009 a été marquée par de nombreuses annonces de restructurations, délocalisations, suppressions d'emplois, etc.

Paradoxalement, 2009 a été marquée par un retour des questions industrielles, avec la tenue des Etats Généraux de l'Industrie, en région et au niveau national. La CGT a largement contribué à ce que ce débat se tienne en organisant notamment une manifestation à Paris le 22 octobre, la tenue d'une assemblée régionale sur ce thème à TAVAUX le 29 octobre avec Bernard Thibault.

Le patronat et les représentants de l'Etat ont tout fait pour orienter les discussions dans l'intérêt des patrons et des financiers. Ils ont demandé encore plus d'aides de l'Etat et des collectivités territoriales, comme l'abandon de la taxe professionnelle, encore plus de flexibilité pour les salariés, encore plus de rentabilité pour les actionnaires, sans contrepartie ni contrôles réels.

La reconquête de l'industrie ne peut se faire sur la base d'une logique de rentabilité et des visions courts termes qui ont abouti à la crise économique et sociale actuelles, dont les conséquences sont dramatiques pour bon nombre de familles.

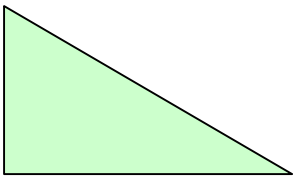
Lors des états généraux de l'industrie, la CGT a proposé :

- De développer les emplois et reconnaître les qualifications, avec de meilleurs salaires,
- d'accroître les efforts de recherche et d'innovation,
- de développer une politique industrielle qui prenne en compte les enjeux environnementaux avec la création d'un pôle public énergétique, pour le développement de l'industrie moins carbonée,
- d'assurer le financement des investissements industriels et d'emplois, en mettant sous contrôles des CE l'utilisation des richesses créées par les salariés, et par la création d'un pôle public financier chargé notamment de réguler l'utilisation des fonds publics pour les entreprises,
- d'articuler modernisation de l'industrie et démocratie sociale avec la création de comités interentreprises, dans les localités.

Le gouvernement ne peut refermer le dossier des Etats Généraux de l'Industrie comme il l'espérait, sur le simple discours du Président de la république. Le ministre a déjà annoncé que les états généraux se prolongeront en 2010.

Il faut donc amplifier la pression pour que le débat se prolonge dans les groupes industriels et dans les entreprises, pour mettre en avant nos propositions et nos revendications.

Qui mieux que les salariés eux-mêmes peuvent évoquer leur travail, leur entreprise pour en améliorer l'efficacité économique et sociale ?



Retraites : engageons le débat !

Lors du sommet social le 15 février dernier, Nicolas Sarkozy a annoncé que la réforme des retraites serait discutée à partir du mois de septembre. La CGT n'est pas pour rien dans la modification initialement prévue du planning, car nous étions intervenus pour nous indigner du calendrier envisagé risquant de passer une loi pendant le mois de juillet 2010.

Pour autant, septembre sera vite là, et c'est dès maintenant qu'il faut se préparer : connaître les textes actuels, les droits des salariés en matière de retraite, les revendications de la CGT, les projets envisagés etc.

La CGT a donc décidé de lancer partout des débats et journées d'étude, dès maintenant, sans oublier les journées d'action, et notamment le 23 mars qui se prépare.

Journée d'étude Retraites Privé/Public

à L'UD-CGT (76, rue St-Désiré à LONS)

JEUDI 11 MARS 2010 - 9 H 00 à 16 H 30

Inscrivez-vous à l'UD : Courriel : ud39@cgt.fr - Tel : 03.84.24.43.65

COMMENT GARANTIR UNE RETRAITE A TOUTES LES GENERATIONS ?

Pour réfléchir à cette question, pour mieux connaître les enjeux des retraites, les financements possibles, les revendications de la CGT, etc.

Après des rappels sur notre système actuel, nous verrons que pour nous le recul de l'âge de la retraite ne se justifie ni biologiquement, ni économiquement, ni socialement. Au contraire, le départ des plus âgés devrait permettre l'embauche des plus jeunes. Mais l'allongement de l'espérance de vie et le chômage nécessitent de sécuriser le pacte intergénérationnel sur lequel notre système est assis et d'en revoir et conforter le financement.

Pour aboutir à une plateforme revendicative et définir des initiatives nous devons faire un état des lieux d'une situation qui s'est modifiée ces dernières années, expliciter des termes et débattre des enjeux de justice et de financement en lien avec le niveau des salaires et des pensions.

Une autre journée d'étude est déjà programmée,

**Plus spécialement pour les salariés de la
Fonction Publique Territoriale et la Fonction Publique Hospitalière
Le 23 AVRIL 2010
A DOLE (lieu à définir).**

Dès maintenant, pour ces deux journées, inscrivez-vous auprès de l'UD CGT du Jura.



Le 4e Salon national des Comités d'Entreprises et des Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail rassemblera plusieurs milliers d'élu(e)s et mandaté(e)s des salariés, quelque soit leur appartenance syndicale, syndiqués ou pas, à l'initiative de la CGT avec son magazine, la Nouvelle Vie Ouvrière, les 21, 22 et 23 avril 2010 à Paris - Espace Champerret.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire, en contactant l'UD pour recevoir votre badge électronique.

la journée internationale de lutte des femmes a 100 ans !

Le 8 mars c'est :

- de réfléchir aux progrès considérables accomplis en matière d'égalité femmes hommes et de se tourner vers les défis qui doivent encore être relevés, des luttes qui doivent encore être menées ;
- l'occasion de saluer les réalisations des femmes et de faire valoir leurs besoins et leurs préoccupations sur la scène nationale, européenne et internationale ;
- cette journée nous rappelle également que la lutte pour les droits des femmes est un défi qu'il faut relever tous les jours de l'année.

8 mars 2010 : la question des retraites sous les feux de la rampe

Le gouvernement annonce une nouvelle réforme allongeant les durées de cotisation, reportant l'âge légal de départ à la retraite : ce serait particulièrement désastreux pour les femmes.

Les femmes disposent d'un montant total de pension inférieur de 38 % en moyenne à celui des hommes : conséquence des inégalités de salaire durant leur carrière et aussi des interruptions, du temps partiel consécutifs aux charges de famille qu'elles ont dû supporter.

36 % des femmes retraitées perçoivent moins de 700 euros par mois pour survivre ce qui est inférieur au seuil de pauvreté (870 euros), 64 % ont moins de 900 euros.

55 % des femmes sont au minimum contributif (580 euros) et la majorité des retraités au minimum vieillesse (83 %) sont des femmes (629 euros).

Sous prétexte d'égalité les pouvoirs publics menacent les droits familiaux et conjugaux, MDA (majoration de la durée d'assurance) par exemple, qu'il faut préserver pour compenser les inégalités de fait entre les femmes et les hommes

La CGT propose :

- **le droit à une retraite pour tous et toutes dès l'âge de 60 ans avec les moyens de vivre dignement, au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète, indexée sur les salaires ;**
- **aucune pension inférieure au Smic, pour une carrière complète.**

Des défis à relever, des luttes à mener

Ensemble, faisons respecter l'obligation de résultat de la négociation pour la suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes :

- négocions l'égalité professionnelle dans toutes les entreprises et les branches sur le recrutement, la formation, les promotions, les rémunérations... Ces négociations doivent aboutir à la suppression des écarts sur l'ensemble des éléments de rémunération, en obligeant les employeurs et l'Etat employeur à appliquer la loi du 26 mars 2006 visant plus précisément l'égalité salariale entre les femmes et les hommes d'ici fin 2010, sous peine de sanctions financières ;
- revalorisons les métiers dits « féminins » : augmentation des salaires, la validation des acquis de l'expérience (Vae), la reconnaissance des diplômes, en sont les moyens ;
- réduisons le temps de travail et faisons respecter le droit au repos dominical ;
- résorbons la précarité et améliorons les conditions de travail : notamment en favorisant le passage des temps partiels imposés à des contrats à temps pleins ;
- exigeons une évaluation sexuée des risques professionnels sur la santé des femmes au travail.

Les parents ont droit à un accueil de qualité pour leurs enfants.

La maternité ne doit pas avoir un impact négatif sur l'activité et la carrière des femmes.

Le congé parental, par exemple, réduit le taux d'activité des mères de deux enfants ; ce sont souvent les raisons financières qui sont invoquées mais aussi le manque de moyens de garde, les conditions de travail pénibles, ou les deux.

À l'issue de ce congé, pris par 2 % seulement des hommes, le retour à l'emploi est de plus en plus incertain.

Plus de la moitié des enfants de moins de 3 ans sont gardés par les mères. L'insuffisance des propositions des modes d'accueil est criante.

La réforme du Complément de Libre Choix d'Activité (indemnisation du Congé parental) envisagée par le gouvernement ne peut se faire sans que des solutions concrètes ne soient trouvées à la pénurie des modes d'accueil de qualité pour les jeunes enfants qui pénalise sévèrement les parents, les mères surtout.

La CGT propose :

- de développer un service public d'accueil des jeunes enfants financièrement accessible à tous et partout ;
- d'allonger le congé maternité à 24 semaines et le congé paternité à un mois ;
- de raccourcir le congé parental, mieux le partager entre les deux parents et mieux le rémunérer sur la base du dernier salaire.

8 mars 2010 : départ de la 3^e marche mondiale des femmes

Après 2000 et 2005, la marche mondiale des femmes organise une 3^e marche du 8 mars au 17 octobre 2010.

Des actions collectives seront organisées en France, en Europe et dans le monde. Autour de quatre thèmes :

- Biens communs, biens publics ;
- Paix et démilitarisation ;
- Travail des femmes, autonomie financière ;
- Violences envers les femmes.

En 2010, la Marche mondiale marchera :

- pour afficher persévérance et force, en rassemblant des expériences, des cultures politiques et des origines ethniques diverses, tout en ayant une identité et un objectif commun : surmonter l'ordre actuel injuste qui entraîne la violence et la pauvreté et construire un monde basé sur la paix, la justice, l'égalité, la liberté et la solidarité ;
- en solidarité avec les femmes qui n'ont pas la liberté de le faire, à cause de la guerre ou des conflits, de la division sexuelle du travail qui maintient les femmes prisonnières chez elles... ;
- pour réclamer nos droits et résister à ceux qui veulent supprimer les droits déjà conquis au cours de nos luttes contre l'offensive des fondamentalistes religieux et des secteurs conservateurs de la société et de l'État ;
- pour dénoncer le système capitaliste, sexiste, raciste et xénophobe, qui exploite le travail quotidien reproductif et productif des femmes, tout en concentrant les richesses dans les mains de quelques-uns.

**Tant qu'il subsistera des inégalités,
nous marcherons contre les violences et la pauvreté
et pour l'égalité !**

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

NOM : Prénom :


Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

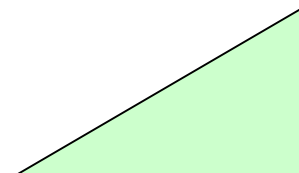
Entreprise (nom et adresse) :

.....



Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 38 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr

23 mars 2010 :
journée d'action interprofessionnelle unitaire



COMMUNIQUE COMMUN CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Lors du sommet social qui s'est tenu le 15 février 2010, le président de la République s'est limité à annoncer une série de rendez-vous. Les organisations syndicales continuent de manifester leur profonde inquiétude sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites.

Le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques. Il renvoie la question des chômeurs en fin de droits à une concertation avec le secrétaire d'Etat à l'emploi.

Alors que les organisations syndicales ont récemment dénoncé les atteintes au statut général des fonctionnaires, le gouvernement ne dit rien non plus sur le malaise dans la Fonction publique. Au nom de la révision générale des politiques publiques, il supprime des emplois au détriment des missions des services publics.

La dégradation des conditions de travail et de l'emploi touche les salariés du privé comme du public.

Concernant les retraites, avec un projet de loi annoncé dès septembre 2010, le calendrier reste très serré. Les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites, prenne en compte l'ensemble des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités.

Les rendez-vous fixés par le président de la République et les négociations avec le patronat doivent être l'occasion d'apporter des solutions favorables aux salariés. La situation économique et sociale nécessite l'intervention convergente des salariés du public comme du privé, des retraités, des privés d'emplois, pour porter avec force leurs attentes et défendre leurs intérêts communs.

C'est pourquoi les organisations syndicales décident d'une mobilisation interprofessionnelle unitaire afin de peser sur ces différents rendez-vous.

Il est décidé d'une journée qui donne lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays le 23 mars.

Les organisations syndicales réaffirment que la sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en faveur d'une relance économique respectueuse des impératifs écologiques.

Dans le Jura, une réunion de l'ensemble des organisations syndicales aura lieu dans les prochains jours pour décider des lieux et horaires des manifestations.

La CGT proposera au minimum deux manifestations, à Dole le matin et à Lons le Saunier l'après-midi.

Plus d'informations seront envoyées par courriel à tous les militants.

Pensez également à consulter notre site :

www.cgtjura.fr



Prochains stages

FORMATION SYNDICALE NIVEAU II – 2^{ème} partie

Du 26 au 30 avril 2010 - Dole ou Lons selon les inscrits

Ce stage s'adresse à tous les militants de la CGT (secteur Public et Privé) qui ont déjà suivi la formation syndicale niveau II 1^{ère} partie.

OBJECTIFS DU STAGE :

- Acquérir les connaissances approfondies nécessaires pour mener son activité syndicale, particulièrement sur les services publics et l'international.

Demandes d'absence à faire à l'employeur un mois avant (modèle ci-contre).

Coût du stage à la charge de chaque syndicat : frais pédagogiques : 76 € + Repas 55 €. En cas de difficultés de financement, nous contacter. Les repas du midi sont pris en commun.

FORMATION Vie Syndicale

Du 4 au 6 mai 2010 - Dole ou Lons selon les inscrits

Ce stage s'adresse à tous les militants de la CGT (secteur Public et Privé) qui ont déjà suivi la formation syndicale niveau 1 au minimum.

OBJECTIFS DU STAGE :

Donner les outils pratiques aux principaux militants des syndicats et des Unions Locales pour faire fonctionner une section ou une UL.

3 jours, 3 thèmes :

- La communication : rédiger une affichette, animer une réunion ...
- Comment faire vivre une section syndicale : fonctionnement démocratique, tenir une assemblée, une réunion, les adhésions, la trésorerie, le cogitiel, le cogetise, ...
- Organiser les élections : le protocole, les listes, la représentativité, la désignation des mandatés (RS, DS,...)

Demandes d'absence à faire à l'employeur un mois avant (modèle ci-dessous), donc au plus tard le 3 avril 2010.

Coût du stage à la charge de chaque syndicat : frais pédagogiques : 50 € + Repas 33 €. En cas de difficultés de financement, nous contacter. Les repas du midi sont pris en commun.

N'oubliez pas d'informer rapidement l'UD de votre inscription à l'un de ces stages.

NOM Prénom :
ADRESSE :

Demande absence syndicale

Monsieur le Directeur

Le

Lettre recommandée avec AR
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du au en vue de participer à un stage de formation syndicale conformément aux dispositions de l'article L.3142-7 du Nouveau Code du Travail (ancien article L 451.1 du Code du Travail).

Vous voudrez bien prendre les dispositions pour assurer ma rémunération durant ce stage, sur les fonds du 0,08 pour mille de la formation professionnelle de l'entreprise (article R.3142-1 du Nouveau Code du Travail).

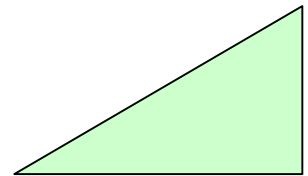
Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par « la Formation syndicale CGT », centre agréé à dispenser cette formation par décret du 3 décembre 2008 consolidé le 12 décembre 2008.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part,

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

(signature)

Elections : il faut transmettre les résultats !



La loi du 20 août 2008 sur la représentativité des syndicats va s'appliquer partout à partir de fin 2012.

En effet, de 2008 à 2012, pendant ces 4 années, le Ministère du Travail récupère les résultats de toutes les entreprises privées. Ces résultats seront additionnés, par département, par secteur d'activité (commerce, métallurgie, etc.) afin de déterminer la représentativité de chaque syndicat. Ceux qui auront moins de 8 % ne seront plus représentatifs, ils ne pourront donc plus négocier les conventions collectives, ne pourront plus siéger dans les commissions diverses, etc.

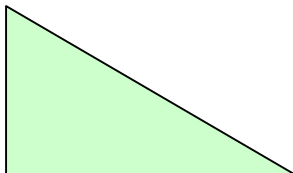
Tous les patrons doivent envoyer un exemplaire des résultats à l'Inspection du Travail et un autre au Centre national de collecte des résultats.

Or, il apparaît que seulement un patron sur 4 transmet réellement les résultats !

Il faut donc impérativement, que chaque section syndicale du secteur privé et associatif, fasse parvenir à l'UD une photocopie du document officiel (la feuille « Cerfa » A3 recto-verso que doit remplir le bureau de vote ou le patron). **Il nous faut ces documents pour le 1^{er} tour, pour les élections de CE, et de DP, titulaires et suppléants, et pour tous les collègues, même si la CGT ne présente pas de liste ou n'a pas d'élu.**

Exigez de votre patron qu'il vous en remette une photocopie.

Et évidemment, dès le 1^{er} tour, partout, la CGT doit présenter des candidats !



Les luttes

FCI – Lons : un repreneur encore une fois !

Après l'audience du Tribunal de Commerce de Lons le 8/01/2010, FCI était liquidée avec un mois de continuité d'activité. Le personnel avec la CGT a obtenu ce mois de sursis car il a proposé la création d'une SAPO transitoire pour gagner du temps et permettre de trouver un repreneur. Après avoir rencontré tous les acteurs politiques de Lons, le Conseil Général et le Conseil Régional, le cabinet du ministre ESTROSI, la machine lourde s'est mise en marche, pour aboutir à un repreneur, le groupe ALIZEO, fabricant d'éoliennes rabattables.

Celui-ci reprend 35 salariés sur 45, les 6 de plus de 58 ans ne sont pas repris + le poste du commercial et 3 camarades des chantiers n'ont pas souhaité être repris du fait qu'Alizéo ne leur donnerait plus leur indemnité de grands déplacés, donc 10 non repris au total. Alors certes, nous avons sauvé la majeure partie des emplois, mais nous restons amères pour les 3 salariés de chantiers non-repris. FCI va désormais fabriquer des pieds rabattables soit du matériel d'environ 200 à 250 tonnes c'est toujours du lourd..

WINCANTON – Tavaux :

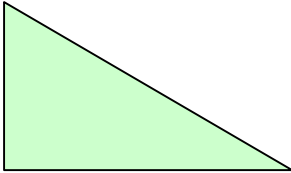
Le personnel s'est mis en grève pendant plusieurs jours, pour obtenir des augmentations de salaire, primes, un 13^{ème} mois à la place de la prime de fin d'année, etc. mais aussi l'embauche d'un CDD. Ce fut aussi l'occasion de dénoncer l'aggravation des conditions de travail.



JACOB DELAFON – Damparis :

Un jour de grève, largement suivi par le personnel le 17 février, pour exiger l'ouverture de négociations salariales.

Le personnel, avec la CGT exige aussi des garanties sur la pérennité du site. En effet, du fait de la baisse de la production, un transfert d'activité vers d'autres pays est à craindre.



Nos actions

5 février à LONS : la CGT accueille la Ministre de la Santé !

Malgré la pluie, une quarantaine de militants, à l'appel de la CGT, se sont réunis devant la Mairie de Lons pour accueillir Mme BACHELOT, venue inaugurer les urgences de l'Hôpital de Lons.

Ce fut pour nous l'occasion de nous exprimer, et notamment de contester la loi « Bachelot » votée en 2009, loi qui porte en elle la privatisation des hôpitaux, avec une médecine à deux vitesses, des frais de plus en plus importants à la charge des assurés sociaux, etc.



SAISONNIERS : la CGT par - 10 ° !

La température le 11 février dernier, n'a pas effrayé les militants de la CGT qui ont tenu un stand aux Rousses, puis se sont rendus l'après-midi au pied des pistes pour rencontrer les saisonniers de la station, les renseigner sur leurs droits, et montrer que la CGT est là pour la défense de tous, même des plus précaires. 150 saisonniers ont été rencontrés.

Merci à Pascal, Ingrid, Christiane, Mathieu Pierre, Denis et Michel, nos militants du grand froid !



Mercredi 24 février, manifestation unitaire des retraités.

120 manifestants à Dole, 150 à Lons, les retraités faisant le constat que les pensions de retraites augmentent chaque année moins que le coût de la vie, se sont mobilisés pour exiger une revalorisation des pensions, de manière significative. La CGT exige une augmentation de 300 euros des pensions, et un minimum de pension de retraite égal au SMIC.



L'UL d'ARBOIS retrouve un local !

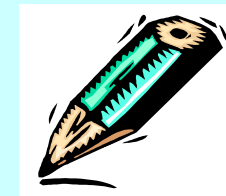
Enfin ! Car en 2001, la municipalité d'Arbois a fermé pour insalubrité les locaux de l'Union locale d'Arbois/Poligny/Salins, sans proposer de solution de remplacement. Il a fallu attendre plus de 8 ans et un changement de municipalité pour obtenir enfin une proposition de relogement. Les militants de l'UL se sont investis pour rénover les locaux, désormais opérationnels.

Lors de l'inauguration de ces locaux, Jamal Bensayour, animateur de l'UL d'Arbois, a remercié la municipalité d'Arbois pour ce relogement, insistant sur le fait que désormais les militants vont pouvoir assurer correctement les permanences dans l'intérêt des salariés, retraités et chômeurs du bassin d'emploi.



quand, quoi
où, qui

2010



Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui	
11 mars 2010	Journée d'étude Retraites	LONS	Les militants intéressés, secteur privé et public	<i>Approfondir ses connaissances, maîtriser les revendications</i>
15 au 19 mars 2010	Formation syndicale Niveau 1	DOLE	Tous les syndiqués intéressés	<i>Formation syndicale de base</i>
23 mars 2010	Journée nationale d'action interprofessionnelle	Dole, Lons, ...	Tous dans l'action	<i>Journée d'action unitaire pour les salaires, l'emploi, les retraites.</i>
22 avril 2010	Congrès de l'UL CGT de Dole	Damparis	Tous les syndiqués mandatés	<i>Les syndicats sont invités à transmettre à l'UL les mandats et candidatures pour la Commission Exécutive de l'UL.</i>
23 avril 2010	Journée d'étude Retraites	DOLE	Les militants intéressés FPT et FPH	<i>Approfondir ses connaissances, maîtriser les revendications</i>
26 au 30 avril 2010	Formation syndicale Niveau 2 – 2^{ème} partie	En fonction des inscrits	Les militants ayant suivi la première semaine	<i>Formation syndicale de deuxième niveau</i>
4 au 6 mai 2010	Formation "Vie syndicale"	Lons ou Dole	Les militants intéressés	<i>Formation permettant d'aider à l'organisation d'un syndicat tenue d'une AG, réunion, communication, trésorerie, etc.</i>
18 et 19 mai 2010	Formation Egalité Femmes/Hommes	LONS	Les militants intéressés	<i>Connaitre les droits, les moyens pour gagner l'égalité, les outils pour négocier l'égalité Femmes/Hommes</i>
31 mai au 4 juin 2010	Formation des élus des C.E.	Selon les inscrits	Les élus des comités d'entreprise	<i>Connaitre les rôles et les droits des élus CE</i>
31 mai au 4 juin 2010	Formation de Formateurs	Selon les inscrits	Aux militants intéressés par la formation syndicale	<i>Etre en capacité d'animer un cours, ou une journée d'étude.</i>
18 juin 2010	Journée d'étude CRAM	LONS	Tous les militants intéressés	<i>La prévention des risques professionnels. Thème: la souffrance au travail.</i>